SPORT

Eric RAYNAUD, vice-président

Politique générale

Tout au long de l'année la Commission Permanente des Sports (CPS) s'est réunie avec pour ligne de conduite de faciliter les démarches et l'organisation de manifestations sportives, tant locales que nationales et de favoriser l'innovation.

Pour ce faire, la CPS a commencé par assouplir certaines règles de dépôt de dossier de candidature aux manifestations nationales. En effet les dossiers peuvent être déposés plus tard et il n'y a plus de périodes pré-définies pour les organisations. La modification la plus importante étant de laisser le libre choix aux organisateurs d'assurer l'hébergement ou bien de le laisser au choix du participant en lui fournissant une liste d'hôtels où les tarifs auront été préalablement négociés. De plus, la CPS ainsi que la Fédération peuvent aussi proposer leur aide administrative lors de l'élaboration du dossier de candidature ou de celui d'inscription. Enfin, la commission a révisé le budget type fourni aux organisateurs, la nouvelle grille est d'ores et déjà à disposition, et elle a également procédé à la redéfinition et à la revalorisation de certaines aides sectorielles.

Au cours de l'année 2022 4 challenges nationaux se sont tenus :

- le trail organisé en janvier par l'ASCE 34,
- l'enduro carpe en juin par l'ASCE 57,
- le SwimRun, challenge innovant, en septembre par l'ASCE 56,
- la pétanque en septembre par l'URASCE Aquitaine.

Ces 4 manifestations ont regroupé 462 participants.

Vous trouverez une présentation de l'ensemble de ces manifestations et activités plus détaillée dans ce dossier, je tiens à remercier les organisateurs et les participants à ces événements.

Il est toutefois regrettable que d'autres manifestations n'aient pu être menées à terme.

La Fédération a relayé les activités sportives lancées par notre administration, à l'image de « *Mai à vélo* » et de « *en juin marche pour ton bien* ». Concernant « *Mai à vélo* », mis à part quelques soucis de connexions à l'interface Géovélo c'est une réussite puisque pas moins de 40 ASCE ont participé à cet événement, parcourant au total près de 37 000 kilomètres permettant ainsi à la FNASCE de remporter le challenge national associatif.

2022 a aussi été l'année de l'innovation avec le lancement de nouvelles activités «en ligne»:

- deux tournois d'échecs, le premier en avril et le second en décembre, organisés avec l'aide de l'ASCE 2A sous l'application «LITCHESS» ont rencontré leur public avec respectivement 75 et 60 participants.
- depuis novembre, afin de nous préparer au mieux en vue de la prochaine Coupe du Monde de Rugby qui aura lieu en France en septembre et octobre prochain, la CPS a réalisé et lancé des quiz en ligne. Ceux-ci se déroulent les 3èmes lundi et les 4èmes mercredi de chaque mois.

C'est également un succès puisque entre 30 et 50 joueurs et joueuses issus d'une trentaine d'ASCE participent à ces rendez-vous mensuels.

Que vous hésitiez à participer ou que vous vouliez tester vos connaissances, vous pouvez retrouver les quiz sur le site fédéral. Ils sont publiés tous les mois, ainsi que les classements mis à jour.

Les 3 premiers de chaque quiz, au nombre de bonnes réponses sont récompensés avec des lots fournis par la FNASCE ainsi que nos partenaires, la GMF et la BFM. Vous pouvez toujours nous rejoindre, chaque quiz est indépendant. Le dernier quiz sera diffusé au mois d'août.



L'assiduité étant également récompensée, les récompenses finales seront remises lors des prochaines journées DASCE en octobre à LEUCATE.

Au terme de ces quiz, l'outil utilisé, l'application «KAHOOT!» sera mis à disposition des ASCE, la FNASCE ayant acheté une licence.

Une présentation de l'application vous sera proposée durant ce congrès, jeudi en groupe thématique.

Toujours dans l'optique de faciliter le travail des organisateurs et des bénévoles des ASCE, la CPS vous propose d'utiliser l'outil «FRAMAFORM» pour proposer les inscriptions en ligne à vos manifestations. Les inscriptions au Défi Mer, challenge innovant en 2023 ont été proposées sous cette forme. Un membre de la CPS peut vous accompagner pour la prise en main et la mise en œuvre de l'outil.

Cette application, gratuite, vous sera également présentée lors du groupe thématique du jeudi.

Dans le cadre de l'exemplarité, en adéquation avec les politiques publiques portées par notre ministère, nous abandonnons le financement d'activités motorisées thermiques mais nous comptons sur vous pour proposer , par exemple, le 1*er* challenge national de karting électrique, je sais que quelques «pistes» sont déjà explorées.

L'État, à l'approche des Jeux Olympiques 2024 à Paris a choisi de modifier ses lois pour favoriser l'accès au plus grand nombre à la pratique sportive.

La loi n°2022-296 du 02 mars 2022 et le décret d'application n°2022-925 du 22 juin 2022 portant sur la démocratisation du sport en France ont fait évoluer nos habitudes en matière de pratiques sportives ou d'activités physiques.

Tenant compte des difficultés à consulter, ou même à avoir un médecin traitant pour une partie de la population, cette loi précise les obligations que doivent remplir les personnes désirant s'adonner ou organiser la pratique d'activités physiques ou sportives, l'État souhaitant faciliter et permettre au plus grand nombre de bénéficier des bienfaits d'une activité physique régulière.

Pour la FNASCE et les ASCE, cela implique une plus grande vigilance envers nos adhérents. En effet le décret prévoit plusieurs mesures de prévention liées à la pratique sportive.

Il n'est plus forcément obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport mentionné, si le participant peut présenter sa licence pour ce sport ou s'il remplit un questionnaire de santé et en atteste sur l'honneur l'exactitude (que des réponses négatives).

La FNASCE a choisi de fournir des modèles de documents, le questionnaire de santé et l'attestation de complétude à remplir par les participants.

Une nouvelle fois, pour rester dans notre ligne directrice, nous l'avons fait dans l'esprit de faciliter l'accès à la pratique sportive pour nos adhérents et si cela peut paraître une contrainte, c'est avant tout un acte de prévention vis à vis de ceux-ci, mais aussi l'intérêt de prémunir les organisateurs de conséquences d'accidents éventuels.

Lors de cette communication, nous avons rappelé la liste des sports qui, pour être mis en œuvre dans nos ASCE, devaient obligatoirement voir les participants présenter un certificat médical.

Nous avons également profité de cette communication pour informer les ASCE des sports ou activités dont l'organisation ou la pratique étaient exclues de notre contrat d'assurance fédéral et devaient faire l'objet d'un contrat propre à l'ASCE ou être pratiqués par l'intermédiaire d'un prestataire assuré.

Comme vous avez pu le lire et le constater l'année 2022 a été riche en innovations.

La CPS a bien conscience des difficultés que les ASCE peuvent avoir à se lancer dans une organisation d'ampleur nationale, consommatrice de temps et de bonnes volontés, à mobiliser et à fédérer une équipe de bénévoles.

Aussi la commission est à votre service pour vous renseigner, vous guider, vous conseiller et vous appuyer dans vos activités et dans vos organisations. N'hésitez pas à nous solliciter, à nous questionner, à nous pousser à innover.

Je remercie tous les membres de la commission ainsi que notre chargé de dossiers pour leur implication et je profite de ce moment pour solliciter les bonnes volontés qui voudraient nous rejoindre, nous avons beaucoup d'idées à développer, de travaux à mener, de challenges et de défis à relever!!!

Les fils conducteurs de la commission sont et seront encore de continuer d'innover, dans notre fonctionnement



interne, nos règlements, nos aides, chercher et développer de nouveaux outils accessibles à tous pour vous faciliter le travail et surtout de tout mettre en œuvre pour que vous puissiez continuer à proposer des activités et manifestations, aussi nombreuses que variées, à un coût maîtrisé, moments privilégiés de rencontres, d'échanges et de partages si riches et si importants à la vie de notre mouvement.

Rendez-vous lors d'une manifestation en 2023.

Eric RAYNAUD Vice-président Sport

Commission permanente des sports



Responsable : Eric RAYNAUD (vice-président Sport de la FNASCE)

Autres membres: Odile BLANCHET (ASCE 35 – Retraitée)

Laurent FRANC (membre du comité directeur fédéral)

Aurélie HUET (ASCE 74)

Sébastien LAGACHE (membre du comité directeur fédéral)

Peggy OTTELOHE (ASCE 59) Véronique MOUFLE (ASCE 14) Jean-Marc VINSONNEAU (ASCE 31) Stéphane VAZEILLES (ASCE 56)

Chargé de dossier : Patrick LE CROM



Elle assure notamment:

- le suivi des challenges nationaux,
- l'assistance et les conseils aux ASCE et aux URASCE dans leurs activités sportives,
- les aides financières aux challenges et activités sportives,
- les règlements des challenges,
- la préparation et l'animation de l'atelier des DASCE.



En 2022, la CPS s'est réunie sept fois :

- mardi 15 février 2022 à La Défense (92),
- mercredi 16 mars 2022 (Visioconférence),
- mercredi 13 avril 2022 (Visioconférence),
- mardi 12 et mercredi 13 juillet 2022 à Melun (77),
- mercredi 24 août 2022 (Visioconférence),
- mercredi 2 et jeudi 3 novembre 2022 à La Défense (92),
- mercredi 14 décembre 2022 (Visioconférence).



Les challenges 2022

Durant l'année 2022, les sportifs se sont retrouvés et ont renoué des liens conviviaux.

- Quatre challenges programmés ont pu se dérouler et deux tournois d'échecs en ligne :
 - 13° challenge national de trail organisé par l'ASCE 34 du 29 au 30 janvier à Pignan (34),
 - 10^e challenge national d'enduro carpes organisé par l'ASCE 57 du 3 au 6 juin à Moulinslès-Metz (57),
 - 1^{er} challenge national de SwinRun organisé par l'ASCE 56 du 3 au 4 septembre à Suscinio/Landrezac (56) challenge innovant,
 - 48^e challenge national de pétanque organisé par l'URASCE Aquitaine du 17 au 18 septembre à Soustons (40).



- Deux tournois d'échecs en ligne :
 - 1er tournoi d'échecs organisé par l'ASCEE 2A le 8 avril,
 - 2^e tournoi d'échecs organisé par l'ASCEE 2A le 2 décembre
- Un challenge d'activité « Mai à vélo »
 - 1er challenge national d'activité « Mai à vélo » organisé par la FNASCE du 1er au 31 mai.
- Coupe du monde de rugby 2023
 - Lancement d'un « jeu quiz rugby » mensuel en ligne organisé par la FNASCE de novembre 2022 à août 2023.

13e challenge national de trail organisé par l'ASCE 34 du 29 au 30 janvier à Pignan (34)						
Représentant de la commission permanente des sports : Guy LONGUEMARE Représentant du comité directeur fédéral : Rolan BIGORRE						
Hommes	26	Femmes	4	Enfants	1	
Total sportifs	31	ASCE représentées			12	
Trophée FNASCE : Trophée du ministre : Trophée CPS :						
ASC	E 31	ASCE 63		AS	CE 31	

Coup double sur le 1er challenge FNASCE 2022!

Rattaché à la 13e organisation du Trail de l'Endurance Club Garrigue de Pignan (34) avec 1100 participants, ce challenge a bien lancé la saison en faisant coup double, soleil et victoire.

Yann DURAND (ASCE05) remporte le classement général de l'épreuve phare des 21,250 km en 1 h 20'27! Bravo Yann pour cette performance qui a porté sur la plus haute marche du podium les couleurs de la FNASCE. Sportifs avertis, amateurs de compétition et « runners en herbe », ont pu se défouler sur les parcours tracés en pleine garrigue!

Après leur arrivée, la trentaine de participants au challenge a eu le plaisir de découvrir samedi l'île de Maguelone et sa cathédrale au milieu des étangs. Au programme de la soirée, sur le site de l'ASCE 34, paella géante et briefing de course.

Dimanche matin, les coureurs prenaient le départ parmi les 1100 inscrits, tandis que les non coureurs parcouraient la garrigue au milieu des oliviers.

En savoir plus

1er tournoi national d'échecs organisé par l'ASCEE 2A le 8 avril en ligne de 19h00 à 20h30						
Hommes	61	Femmes	10	Enfants	3	
Total des participants 74 ASCE représentées					41	

Une grande réussite tant sur le nombre d'inscrits que sur le bon esprit durant ce 1er tournoi ainsi que pendant les phases d'inscription.

Ce 1er tournoi a fédéré un nombre important d'ASCE avec des joueurs (adultes et enfants) issus des 4 coins de France. 452 parties ont été jouées en 1h30, preuve de l'intérêt de proposer des activités en ligne accessibles à toutes et à tous et à moindres frais. Un concept à renouveler et à développer.

Bref à rejouer!

Le classement :



- 1er Emilio PROFILI (ASCE 26) récompensé par un chèque cadeau de 50 € d'une grande enseigne de sport
- 2e Vincent NINEUIL (ASCE 60 CEREMA)
 récompensé par un chèque cadeau de 30 € d'une grande enseigne de sport
- 3e Thomas ESCRIHUELA (ASCE 76 CEREMA) récompensé par un chèque cadeau de 20 € d'une grande enseigne de sport

En savoir plus

10e challenge national d'enduro carpes organisé par l'ASCE 57 du 3 au 6 juin à Moulins-lès-Metz (57)							
Représentant de la commission permanente des sports : Guy LONGUEMARE Représentant du comité directeur fédéral : Patrick BONNIN							
Hommes	36	Femmes	0	Enfants		1	
Total sportifs	37	ASCE représentées				5	
Trophée FNASCE :		Trophée du ministre : Trophée CPS :					
ASC	CE 57	ASC	CE 52		ASC	E 68	

Le challenge national de pêche à la carpe s'est déroulé cette année sur 3 jours et a su conforter sa notoriété. C'est avec engagement et hameçons bien affûtés que les pêcheurs ont pu s'aligner pour sortir de l'eau les plus belles pièces de l'étang, toujours dans une ambiance et des échanges amicaux.

Podium du challenge par association : 1er ASCE 51 – 2e ASCE 52 – 3e ASCE 68.

En savoir plus

1er challenge national de SwimRun organisé par l'ASCE 56 du 3 au 4 septembre à Suscinio/Landrezac (56)							
Représentant de la commission permanente des sports : Eric RAYNAUD Représentant du comité directeur fédéral : Marie-Christine RIVOIRE							
Hommes	8	Femmes	8	Enfants			
Total sportifs	16	ASCE représentées					
Trophée FNASCE :		Trophée du ministre : Trophée CPS :					
ASCE 56 ASCE 35 ASCE 75					75AC		

C'est sous un magnifique soleil de Bretagne que le 1er SwimRun de Suscinio a eu lieu dimanche 4 septembre 2022 à Sarzeau dans le Morbihan (56).

Ce challenge proposé par l'ASCE 56, était rattaché à la troisième édition du SwimRun de Suscinio.

Le trophée FNASCE portait sur les épreuves M et S en duo ou en solo. Comme son nom l'indique, la compétition allie natation en mer et course à pied. Les compétiteurs se sont affrontés le temps d'une épreuve sportive et conviviale tracée sur un parcours situé en Presqu'île de Rhuys (château de Suscinio, chapelle de Penvins, plage de Landrezac).

Un parcours pittoresque qui a conquis l'ensemble des compétiteurs.

En savoir plus



48e Challenge national de pétanque organisé par l'URASCE Aquitaine du 17 au 18 septembre à Soustons (40)							
Représentant de la commission permanente des sports : Véronique MOUFLE Sébastien LAGACHE Représentant du comité directeur fédéral : Josée PALIN							
Hommes	243	Femmes	147	Enfants	4		
Total sportifs	394	ASCE représentées			58		
Trophée FNASCE : Trophée du ministre : Trophée CPS :							
ASC	CE 31	ASC	CE 34	AS	SCE 33		

Podiums du challenge par association :

Concours A Triplette – Masculin	.ASCE 31 (Trogant / Thamie / Pinel)
Concours A Doublette – Féminin	.ASCE 79 (Noirtault / Frostin)
Concours A Doublette – Mixte	.ASCE 03 (Bianconi / Bianconi)

L'URASCE Aquitaine a accueilli les participants en terre landaise à Soustons.

Beau temps et convivialité étaient au rendez-vous.

En savoir plus

2e tournoi national d'échecs organisé par l'ASCEE 2A le 2 décembre en ligne de 19h00 à 20h30						
Hommes	40	Femmes	4	Enfants	8	
Total des participants 52 ASCE représentées					28	

Cette seconde édition était très attendue par les "pousseurs de bois".

Ce concept rapide et efficace permettra de proposer différents rendez-vous en ligne à ce noyau de joueur(euse)s et éventuellement leur proposer à l'avenir, un tournoi en présentiel rattaché sur un tournoi existant.

Bref, un bel échiquier de convivialité à rejouer!

Le classement :

- 1er Emilio PROFILI (ASCE 26) récompensé par un chèque cadeau de 50 € d'une grande enseigne de sport
- 2e Laurent VACHET (ASCEE 2A) récompensé par un chèque cadeau de 30 € d'une grande enseigne de sport
- 3e Eric GIROUD (ASCE 89) récompensé par un chèque cadeau de 20 € d'une grande enseigne de sport

En savoir plus





Les aides financières pour la création d'activités/sections sportives

Lors de la création d'une nouvelle activité/section sportive, une ASCE a la possibilité de demander une aide financière à la FNASCE. Cette aide, plafonnée à 1 000 €, est limitée à 50 % de la dépense arrondie à l'euro supérieur dans la limite de la somme allouée dans le budget prévisionnel fédéral.

Elle concerne l'achat de matériels, de maillots pour un sport collectif et restant la propriété de l'ASCE ou la location de la structure d'accueil de l'activité.

Elle s'obtient par la demande écrite, auprès de la commission permanente des sports. Il faut joindre au courrier le compte d'exploitation de l'année N-1, le budget prévisionnel de l'année N et le devis.

Après acceptation du dossier par la commission permanente des sports et information en comité directeur fédéral, l'aide sera versée en une seule fois sur présentation de la facture.

Pour l'année 2022, une demande de renseignements pour la création d'une activité randonnée est restée sans suite.

La valorisation et le partage de l'information en continu

Tout au long de l'année, le responsable de la commission permanente des sports et son équipe publie des informations sur la rubrique dédiée au «sport».

Toutes les informations sont accessibles sur la « page » sport du site de la FNASCE grâce à ce lien

La CPS poursuit la déclinaison de la stratégie nationale sport santé 2019-2024 axée sur la promotion d'une activité physique ou sportive satisfaisante pour tous

Toujours dans un contexte d'enjeu de santé publique, la commission permanente des sports se fait le relais de la stratégie nationale sport santé auprès des ASCE, afin de promouvoir les quatre axes de cette stratégie à l'horizon 2024 :

- **1.** La promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et sportive dans sa vie personnelle et professionnel.
- **2.** Le développement et le recours à l'activité physique adaptée comme option thérapeutique chez soi mais aussi au bureau.
- **3.** La protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiquants.
- **4.** Le renforcement et la diffusion des connaissances.

Le sujet proposé par la commission permanente des sports aux derniers ateliers sports des DASCE 2021 conforte que la politique de la FNASCE en termes de «sport» et «activité physique» et en particulier valoriser par l'usage du vélo au quotidien comme est un vecteur cohérent avec la stratégie nationale du ministère des sports.

L'action «Mai à vélo» a montré une mobilisation exceptionnelle et une prise de conscience de la part des adhérents.

Challenge d'activité « Mai à vélo » proposé aux ASCE (nouveauté 2022)

La commission permanente des sports a lancé en 2022 un défi aux ASCE dans le cadre de la 2e édition 2022 "MAI à vélo" avec le soutien du ministère de la Transition écologique et du ministère des Sports. La CPS a proposé à toutes les ASCE de se mobiliser et organiser des événements cyclables, festifs pour réunir une diversité de publics autour d'évènements populaires et pédagogiques...

Ce fut l'occasion d'associer tous les adhérents des ASCE au challenge d'activité "MAI à vélo ». La CPS a proposé à toutes celles et tous ceux qui le souhaitaient de pédaler sous les couleurs de la FNASCE.

